

# L'association de défense du littoral s'oppose aux parkings

Modifié le 15/02/2016 à 04:00 | Publié le 13/02/2016 à 01:50



L'association de défense du littoral sud-ouest de la presqu'île, Adeliso, veut protéger l'environnement et s'inquiète des parkings prévus à Brégoulou et La Palue.

L'association de défense du littoral sud-ouest de la presqu'île, Adeliso, a pour but de protéger l'environnement dans le secteur du cap de la Chèvre, de Morgat à Goulien. **« Il faut laisser le littoral accessible à tous et à conserver un cadre de vie et de visite agréable. Après un procès, nous avons déjà obtenu le rejet de la station d'épuration en pied de falaise et non sur la plage. »**

Plan local d'urbanisme voté le 5 juillet 2015

L'association est également intervenue pour l'interdiction de construire sur les falaises de Morgat au cap de la Chèvre et permettre le passage du chemin des douaniers. Les membres ont occupé le chemin de Lostmarc'h pour empêcher les voitures de stationner sur la falaise. Ils ont lancé des pétitions pour maintenir en salle communale la seconde partie de l'école de Saint-Hernot qui devait être l'agrandissement du musée.

**« Aujourd'hui, nous avons été attentifs à la présentation du Plu (plan local d'urbanisme). »** Les habitants de La Palue, Brégoulou, Lesteven et Penarguer ainsi que la représentante de l'association se sont déplacés en raison de la création de réserves foncières afin de réaliser des parkings : l'un à l'extrémité du village de la Palue d'une surface de 12 652 m<sup>2</sup>, soit une capacité de 400 voitures et l'autre situé entre Brégoulou et La Palue, d'une surface de 4 650 m<sup>2</sup> soit une capacité de 150 voitures.

**« La commissaire enquêtrice a émis un avis défavorable après l'enquête publique et propose des parkings plus en retrait. La mairie a néanmoins persisté et le Plu a été voté le 5 juillet 2015, en augmentant la surface de l'emplacement situé entre Brégoulou et La Palue, qui passe à 8 799 m<sup>2</sup>. Aujourd'hui, avec 100 places officielles de voitures, ce sont parfois déjà les habitants qui règlent la circulation. Le camion des poubelles ou celui de pompiers ne peuvent pas tourner en bout de village, à cause de la circulation. De plus, les terrains de La Palue sont achetés par le conservatoire du littoral puisqu'ils sont en site classé. Et déjà, plusieurs habitants ont reçu une proposition d'achat. En guise de protection du littoral, nous aurons des parkings ! »**

Un collectif s'est créé à La Palue et Brégoulou pour déposer un recours gracieux en mairie, le 4 septembre 2015.

**« Le maire a répondu que la réalisation des parkings se fera en concertation avec les personnes concernées et que les surfaces sont des surfaces maximales. Cette réponse n'a rien de rassurant. »** Le collectif a déposé un recours contentieux au tribunal.